

République Française

Département de Savoie

COMMUNE DE MOTZ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
En exercice : 9
Présents : 6
Absents : 3

L'an deux mille vingt quatre

Le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, en séance ordinaire, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Daniel CLERC, Maire

Date de la convocation : 01 avril 2024

Etaient présents : Monsieur Daniel Clerc, Madame Marie-Thérèse Dejeu, Monsieur Gérard Clerc, Monsieur Denis Jeantet, Monsieur Vincent Laloy, , Monsieur Roland Rémondat

Etaient absents excusés : Madame Zoé Buckley (pouvoir à Monsieur Roland Rémondat), Madame Myriam Ortiz-Gutierrez (pouvoir à Madame Marie-Thérèse Dejeu),

Etait absent non excusé : Monsieur Olivier Morelle

Quorum : 5

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse Dejeu

Objet : budget primitif communal 2024

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 06 octobre 2023, et à compter du 01 janvier 2024, le budget annexe de l'Espace Sport et Nature du Fier a été dissout et intégré au budget communal.

Il présente donc au conseil municipal le budget primitif 2024 qui s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement : 1 508 942.01
(dont 770 022.01 € en virement à la section d'investissement)

Recettes de fonctionnement 1 508 942.01
(dont 476 402.01 € en résultat reporté)

Dépenses d'investissement 2 703 215.08
(travaux de réseaux et bâtiments divers – réhabilitation de l'ex-école de Châteaufort et création d'une M.A.M. – réhabilitation de l'école du Chef-Lieu)

Recettes d'investissement : 2 703 215.08
(dont 770 022.01 € en virement de la section de fonctionnement et 1 032 451.90 € en affectation du résultat).

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget communal 2024 présenté

Pour extrait conforme

Le Maire
Daniel CLERC



La Secrétaire de séance
Marie-Thérèse DEJEY

